Transparence de frais

Objectif : Ce document vise à accroître la transparence des frais dans l'objectif d'améliorer la comparabilité des produits pour les épargnants et de favoriser l'émergence d'offres toujours plus innovantes pour mobiliser l'épargne au service du financement des entreprises.

	B6 - Projection Retraite		
Les Frais du contrat :	Contrat d'assurance de groupe de type multisupport n°2239 dont l'exécution est liée à la cessation d'activité professionnelle		
Montant minimal de versement initial		300,00 €	
Frais de gestion du contrat			
Frais des supports			
	Support fonds euros	0,90%	frais maximal
	Support unités de compte	0,90%	frais maximal
Gestion pilotée 1		0,00%	% supplémentaire
Gestion mandat d'arbitrage 2		0,50%	% supplémentaire
Gestion profilée 3		0%	% supplémentaire
Frais de gestion des unités de compte			
Gestion libre			
	Fonds actions 4	1,57%	(moyenne) %
	dont taux de rétrocessions de commissions 5	0,68%	
	Fonds obligations	0,92%	(moyenne) %
	dont taux de rétrocessions de commissions	0,41%	
	Fonds immobilier 6	1,70%	(moyenne) %
	dont taux de rétrocessions de commissions	0,52%	
	Fonds diversifiés	1,43%	(moyenne) %
	dont taux de rétrocessions de commissions	0,70%	
	Fonds de capital investissements 7	2,89%	(moyenne) %
	dont taux de rétrocessions de commissions	1,00%	
	Fonds structurés 8	NA	(moyenne) %
	dont taux de rétrocessions de commissions	NA	
Mode(s) de gestion pilotée ou standardisée			
	Gestion pilotée par horizon (allocation 20 ans avant le dépar	NA	(moyenne) %
	Profil Prudent	1,20%	
	dont taux de rétrocessions de commissions	0,53%	(moyenne) %
	Profil Equilibré	1,31%	
	dont taux de rétrocessions de commissions	0,55%	(moyenne) %
	Profil Dynamique	1,35%	
	dont taux de rétrocessions de commissions	0,57%	
	Gestion mandat d'arbitrage	1,41%	
Autres frais annuels	dont taux de rétrocessions de commissions	0,61%	
	Gestion profilée	NA	
	dont taux de rétrocessions de commissions	NA	
	Frais sur versement	2,00%	
	Frais de changement de mode de gestion	NA	
	Frais d'arbitrage		
	Proportionnels ou forfaitaires	NA	
	Nombre d'arbitrage gratuits par an	NA	
	Frais de transfert sortant vers un autre produit	1,00%	
	Frais sur les versements de rentes	0,90%	
	Frais de rachat	NA	

Le tableau indique les principaux frais du plan constaté au dernier exercice clos.
Il peut cependant subsister des frais ne figurant pas dans ce tableau

Document mis à jour le 30/08/2024

1 La répartition de l'investissement évolue en fonction du temps, de l'âge et du profil de risque de l'investisseur.
2 L'investisseur donne mandat à Suravenir pour sélectionner à sa place, selon le profil de gestion choisi, les supports d'investissement du contrat et leur répartition.
3 Gestion automatisée de la répartition des supports d'investissement du contrat, selon l'orientation de gestion choisie par l'investisseur.
4 Inclut les ETF et mais exclut les fonds de capital-investissement (FCPR, FPCI, FPS) et titres vifs
5 Part des frais reversés au profit du distributeur et du gestionnaire du plan au cours du dernier exercice clos.
6 Inclut les OPCI, les SCPI et les SCI.
7 Titres ou parts non négociés sur un marché réglementé ou non négociables. Inclut les actions non cotées, FCPR et FCPI.
8 Titres de créance et fonds à formule présentant un risque de perte partielle ou totale en capital en cours de vie et à l'échéance du produit. Inclut les fonds à formule et obligations structurées.

SURAVENIR
UNE FILIALE DU Crédit Mutuel ARKEA

SURAVENIR - Siège social : 232, rue Général Paulet - BP 103 29802 BREST CEDEX 9 - Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital entièrement libéré de 1 235 000 000 euros. Société mixte régie par le code des Assurances - SIREN 330 033 127 RCS Brest - Société soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (4, place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 9)